

Bourogne

Bulletin municipal



Bien écouter, c'est déjà répondre

Publication de la ville de Bourogne - Octobre 2009 - N° 5

Sommaire

Le mot du Maire

Pour tout le monde, septembre c'est la rentrée ! D'abord celle des enfants avec, parfois quelques pleurs. C'est aussi la reprise du travail et, avec, les mille et un tracas mis de côté pendant trois ou quatre semaines. Les souvenirs de vacances, toujours trop courtes, s'estompent avec le bronzage et les jours qui diminuent bien trop vite... qui a dit morosité !?

C'est l'affaire d'une quinzaine et, après, on oublie tout, même la rentrée.

Mais pour autant, les grands « projets » ne sont pas arrêtés :

Avec un été clément le chantier « LGV » a pris de l'avance sur l'horaire, le viaduc de Bermont est pratiquement terminé. La plate-forme de la gare de Meroux est commencée.

Plus près de nous, plusieurs chantiers sont engagés sur la commune :

- Réfection rue de la Croze ; rue du Réservoir ; rue Traversière
- La Communauté d'Agglomération Belfortaine va engager des travaux d'assainissement : rue Derrière l'Eglise ; rue du Cimetière
- Le distributeur automatique Bancaire sur la place du marché
- Jeux pour enfants rue de la Baie (en octobre)
- Un jeu « la Tyrolienne » (place de la pharmacie en octobre).

Comme vous pouvez le constater, le travail ne manque pas mais comme on se plaisait déjà à le formuler au XVIII^{ème} « le travail n'épouvante que les âmes faibles »...

Jean-François ROOST

Réalisations

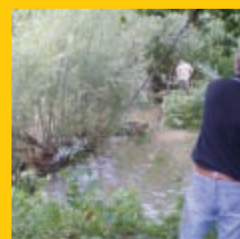
La vie de la commune

Mairie

Associations

Infos pratiques

Carnet



SOYONS VIGILANTS !

CAMIONS RUE DE CHARMOIS

L'entreprise de transport « TRANSROUTE » est adjudicataire d'un marché SNCF qui consiste à la réalisation d'une plate-forme ferroviaire raccordant le réseau LGV Rhin-Rhône. Le chantier se situe sur la commune de Petit Croix entre le PN de la RD 19 et la rivière La Madeleine.

« TRANSROUTE » a décidé suite à notre demande de limiter l'amplitude des transports de 6h30 le matin à 18h00 le soir jusqu'à la fin des travaux (octobre).

ANTARGAZ

Pour la réduction des risques à la source il avait été demandé à l'exploitant de fournir une étude de mesures supplémentaires :

- 1) Réduction du diamètre des canalisations.
- 2) Protection par Merlon.
- 3) Condition d'exploitation des wagons ou déplacement de la voie de desserte.

Ces mesures ne sont pas pertinentes pour Antargaz... Ne soyons pas dupes la société Antargaz traîne les pieds. Face à cette situation, il nous apparaissait très important

d'alerter les plus hautes instances : voir la rubrique « la vie de la commune ».

ZAC DES PLUTONS

A nécessité la révision simplifiée du POS. L'enquête publique relative à cette procédure a démarré le 7 septembre 2009 et se terminera le 10 octobre 2009.

ECOPOLE - NUISANCES SONORES

Accords pris entre le SERTRID et la commune : voir rubrique « la vie de la commune ».

Réalisations

TRAVAUX

Opération portes ouvertes à l'école de la Varonne !



Pendant les vacances scolaires, une fois n'est pas coutume, l'école est restée ouverte.

Des travaux importants ont été réalisés. Toutes les huisseries ont été changées par l'entreprise Loichot de Dampierre les Bois. L'isolation phonique et thermique, ainsi que l'étanchéité sont désormais de très bonne qualité.

Le planning et les coûts ont été respectés, le résultat est tout à fait satisfaisant.

Garderie

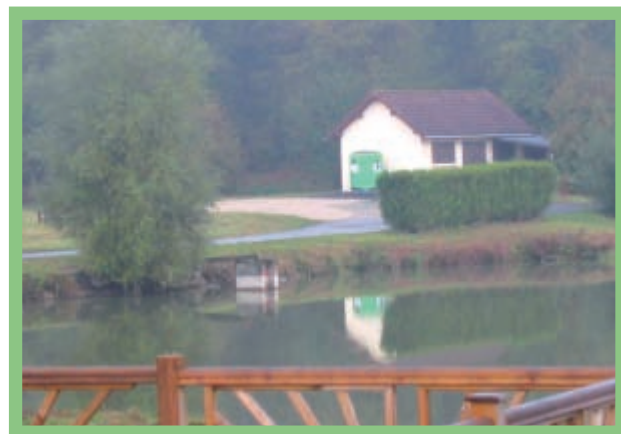
La garderie périscolaire a aussi subi des transformations. Cloisons abattues et création d'une nouvelle salle ont permis d'étendre la surface de vie. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Curti de Bavilliers.

Rues

La réfection prévue des trois rues (de la Croze, Traversière et du Réservoir) débute en octobre. Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Des réparations ponctuelles d'autres voies sont effectuées dans le même temps.

La Communauté d'Agglomération devrait installer le tout à l'égout dans les rues du Cimetière et Derrière l'Eglise. Ouverture du chantier en octobre. La durée des travaux est estimée à deux mois.

Valorisation de l'étang



Une place de retournement et un parking pour voitures ont été réalisés. Un gravillonnage en bicouches est prévu. De plus, un nouveau conteneur à verres installé à côté de la baraque des pêcheurs permettra à chacun de se désaltérer en respectant le lieu.

EVOLUTION DES PROJETS

Médiathèque

Le projet est bouclé, la réalisation est soumise à l'acceptation de la demande de subventions par le Conseil général. Pour la phase de lancement, il est prévu la mise à disposition de 250 CD, 110 DVD prêtés par la médiathèque de Delle.

Les commandes de mobiliers et d'informatiques seront engagées dès l'accord imminent du Conseil général.

Les travaux de modernisation de la bibliothèque seront réalisés dans le même temps.

Les aménagements nécessaires à l'aboutissement du projet Artothèque sont en cours de finition au deuxième étage de la Mairie.

Le nouvel ensemble Bibliothèque, Médiathèque, Artothèque sera opérationnel au plus tard dans le courant du premier trimestre 2010.

Marché hebdomadaire

Le marché a démarré en mai. Beaucoup de « fidèles » s'y rendent chaque jeudi. Il faudrait un intérêt plus marqué des habitants de Bourgogne pour attirer de nouveaux commerçants.

Ce projet, qui correspond à une demande de la population, a bien démarré au printemps avec l'arrivée des fleurs et des primeurs. Nous espérons que la fréquentation, un peu en baisse pendant les vacances d'été, augmentera afin de pérenniser ce service. A suivre...

Distribanque

Le site de réalisation d'un distribanque, côté Poste ayant été abandonné pour des raisons techniques (câbles souterrains), un nouveau lieu a été retenu. Il se situe en face du bureau de tabac/presse à côté du parking de l'école. Les travaux sont déjà bien engagés, l'ouverture au public est prévue en novembre.

Jardins familiaux



La saison a été très positive, les jardiniers « amateurs » s'étant surpassés. La terre reposée, l'ensoleillement constant et des soins permanents ont permis une récolte variée (tomates, haricots, salades, radis, choux, pommes de terre, poireaux, etc...). Un effort particulier a été fait concernant le fleurissement. En effet, les parcelles délimitées par des haies de fleurs ont fait de ce site à l'abandon un endroit à la fois utile et esthétique.

Aire de jeux « du réservoir » pour les jeunes enfants

Les jeux sont livrés, les travaux d'implantation en cours. L'ouverture est prévue courant novembre.



Aire de jeux « de la Bourbeuse » rue de Delle pour les plus grands



Le terrain de boules a été rénové, un abri pique-nique ainsi que deux tables de ping-pong ont été installés au cours de l'été. La « Tyrolienne », déjà livrée, est en cours d'installation. L'ouverture aux ados est prévue courant novembre.

Terrain multisports

Le terrain multisports a été réalisé dans les délais prévus et mis à disposition fin juin. Malheureusement, des malfaçons ont été constatées avant la réception (alignement des poteaux, faux équerrage) défauts non contestés par le constructeur. Bien que la sécurité des utilisateurs ne soit pas mise en cause, la mise en état est en cours de réalisation.



SALLE DE RENCONTRE ADOS - ANCIENNE MAIRIE

Depuis le mois de juin, un groupe d'ados s'est mis au travail pour retirer l'ancienne tapisserie, lessiver et ensuite poser la fibre de verre et à nouveau peindre. A ce jour, il reste à installer le revêtement de sol.

Nous remercions les jeunes qui « à la sueur de leur front » travaillent avec persévérance pour mener les travaux à terme.



VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Un premier projet déjà récompensé. La commission culturelle a présenté devant La Direction Régionale des Affaires Culturelles à Besançon sa demande de classement du lavoir Bernardot au titre des Monuments Historiques. Cette initiative, couronnée de succès, préfigure la mise en œuvre d'autres projets dont, dès 2010 la création du sentier découverte.



La vie de la commune

LETTRE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Président de la République,

Bourogne, commune de 2000 habitants du Territoire de Belfort, est impactée par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) sur sa zone industrielle relatif à un dépôt Antargaz. (Arrêté préfectoral n°200804240595 du 24 avril 2008).

Ce dépôt se situe entre deux zones d'activités : la zone de Bourogne-Morvillars et la ZAC des Tourelles. La première zone comprend environ 14 entreprises représentant 800 emplois.

Aujourd'hui, les dirigeants comme les salariés de ces entreprises sont inquiets. Les périmètres de sécurité de ce dépôt n'ont pas cessé d'augmenter depuis 1985.

Il serait très regrettable que, sous ce prétexte, les entreprises décident de délocaliser leur activité.

Vous conviendrez, Monsieur le Président, qu'aux vues du contexte économique actuel, nous sommes soucieux de conserver ces emplois et donc de ne pas remettre en cause l'avenir économique et social d'un bassin d'emploi industriel déjà largement affaibli.

Pour toutes ces raisons, j'ai l'honneur de solliciter votre aide, Monsieur le Président de la République, pour envisager les solutions qui permettraient de limiter les conséquences subies par les entreprises comme les populations environnantes et notamment de refuser l'autorisation d'exploiter.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma requête et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de ma plus haute considération.

ECOPOLE - nuisances sonores

Une réunion entre les représentants du SERTRID, les élus de la commune de Bourogne et l'association Ecovigie a eu lieu le 16 septembre dernier.

Suite à cette rencontre, les principes suivants ont été retenus :

Dans le cas de maintenances prévues risquant d'engendrer des nuisances :

- 1 Informer la mairie au minimum 48 H avant des réparations à venir en précisant si possible : matériel touché, types de nuisances, durée...
- 2 Envoi d'un fax en mairie si maintenance effectuée la semaine ou par appel auprès de l'adjoint de permanence, si maintenance effectuée week-end ou jour férié.

Il est convenu qu'il ne devrait plus y avoir de nuisances sonores les dimanches et jours fériés. Un redémarrage pourra avoir lieu le samedi si il se termine impérativement avant 20 heures (si techniquement cela n'est pas réalisable, le redémarrage sera reporté au lundi suivant).

Dans le cas de panne imprévue :

Prévenir la mairie et l'adjoint de permanence dès que possible selon les modalités détaillées ci-dessus et bien entendu avec le plus de détails possibles.

Informations diverses :

Les dirigeants du SERTRID ont décidé d'engager des études pour adapter un nouveau silencieux sur la turbine. Des mesures seront faites avant (point zéro) et après. La commune devra préciser les lieux les plus exposés : rue sous la côte, lotissement la vigne.

Communiqué SERTRID



L'Écopôle de Bourgogne a du faire face, durant le mois d'août, à plusieurs arrêts du groupe turbo alternateur provoqués par des arrêts techniques, la mise en sécurité du process et ponctuellement la perte du réseau EDF, notamment en cas d'orage.

Ces arrêts génèrent pour les proches riverains des nuisances sonores lors des opérations de redémarrage, lorsque la turbine est en situation de préchauffage.

Conscients de la gêne occasionnée et soucieux d'y remédier au mieux, les élus du SERTRID ont décidé de mandater un cabinet d'étude

spécialisé, afin de rechercher les solutions techniques susceptibles de permettre de réduire le phénomène de bruit.

Cette recherche de solutions passe impérativement par une campagne de mesures de bruit. Le cabinet APAVE de Mulhouse a été mandaté et installera très prochainement des capteurs sur une propriété test et volontaire de Bourgogne. Dans ce cadre, un redémarrage volontaire de la turbine sera effectué en début de nuit pour limiter l'influence des bruits parasites.

Bourgogne, des comportements contrastés

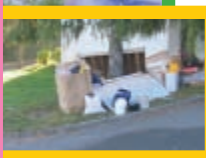
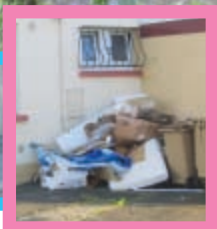
Cette année encore, les associations se sont mobilisées pour sauvegarder notre environnement : le club 4X4 chemin de Grandvillars nettoyait pour la seconde fois nos forêts.

Les pêcheurs de l'AAPPMA nettoyaient nos rivières en juin.....malheureusement, nous trouvons toujours sur nos trottoirs des monstres déposés par des particuliers ignorant ou oubliant la réglementation en vigueur...

Les gardes nature rappellent qu'il est de leur devoir de verbaliser les excès.



Extraction d'un arbre de la rivière



Concours des villages fleuris



Le jury départemental s'est déplacé à Bourgogne le 13 juillet et le jury régional le 13 août. Ces deux instances semblent avoir apprécié le fleurissement de notre village.

La réunion de décision pour l'attribution, le maintien ou le retrait de « fleurs » s'est tenue à Besançon. Dernière minute : Bourgogne confirme ses deux fleurs.

Journée de la forêt communale

Bourgogne a eu le plaisir de recevoir pour la première fois l'URACoFor (Union Régionale des Communes Forestières de Franche-Comté) et l'ONF dans le cadre de la journée de la forêt communale. De nombreuses communes de Franche-Comté étaient représentées, 85 élus et agents de l'ONF avaient répondu à l'appel.

L'objectif de cette rencontre annuelle est d'informer les élus sur la gestion environnementale et économique de nos forêts ; essences à sauvegarder et pérenniser, méthode de gestion par rotation des parcelles, préservation des sols, vente de bois, affouage, utilisation des outils permettant de limiter les atteintes au milieu.

Une visite en forêt a précédé la formation en salle. Les questions /réponses ont été nombreuses, la réunion ouverte à 12 h a été levée à 19 h 30. Objectif atteint : les participants sont repartis pleinement satisfaits et informés.

LA SOLUTION AUX PERTURBATIONS

L'éclairage public de la rue de Belfort a été fortement perturbé par intermittence pendant plusieurs mois. L'origine de la panne a été très difficile à déterminer. Une boîte de raccordement souterraine était en cause. Des manchons non appropriés avaient été utilisés. Ces raccords ont tenu environ 10 ans. Il aura fallu trois interventions du labo EDF spécialisé dans ce genre de recherches pour re-crée la panne et permettre ainsi de la localiser.

A noter la collaboration rapide et efficace de la société BAUMGARTNER (société qui entretient maintenant notre réseau éclairage public) qui aussitôt la panne découverte, a rapidement remis le réseau en service.

PROJET DE LOTISSEMENT « BERNARDOT »

Il semble qu'une société commerciale envisage de viabiliser des terrains situés rue Bernardot. A ce jour, aucune concertation n'a eu lieu avec les services municipaux et aucun document officiel n'a été validé. Nous invitons donc toute personne susceptible d'être intéressée par l'achat d'un terrain à ne pas se précipiter et à bien se renseigner au préalable. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toute évolution dans ce dossier. En effet, comme précisé dans le programme élaboré par les élus, tout nouveau projet d'urbanisme fera l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'ensemble de l'équipe municipale.

Journée de la forêt communale



La vie de la commune

Vie des services communaux

Monsieur Olivier STANTINA, éducateur sportif, dispensant des cours de sports aux écoles et à différentes associations et accompagnant certaines classes à la piscine, a demandé sa mutation pour la Communauté de l'Agglomération Belfortaine. Celle-ci sera effective à compter du 1^{er} novembre 2009.

Toute l'équipe municipale le remercie pour sa collaboration efficace ces douze dernières années et lui souhaite bonne continuation dans le cadre de ses nouvelles fonctions.



Centre de loisirs

Son ouverture est effective depuis la rentrée. Suite aux diverses exigences du service de protection infantile, des travaux ont été réalisés et du matériel de motricité et des jeux ont été achetés. Tout cela servira conjointement à la garderie périscolaire et au centre de loisirs.

Celui-ci est à votre disposition tous les mercredis de 7 h 30 à 17 h 30. La restauration est comprise dans le forfait journée à 11€.

Le centre fonctionne également une semaine sur deux pendant les vacances scolaires.

Plus qu'une garderie, le centre de loisirs, agréé jeunesse et sports, est le lieu de mise en œuvre du projet éducatif élaboré par les élus. Ces derniers ont souhaité développer les principes suivants : la citoyenneté, le respect de l'environnement, la solidarité et la santé.

Pour se faire, l'équipe d'animation a mis sur pied un projet pédagogique qui détaille les activités permettant de répondre à

ces principes. Ainsi, et contrairement à ce qui se faisait jusqu'à présent, le centre de loisirs n'est plus uniquement un lieu où l'on peut assouvir sa soif de sport. C'est également et surtout un lieu multi-activités manuelles, culturelles et de loisirs divers. Ces activités sont amenées à se développer selon les suggestions et souhaits de chacun tels que l'utilisation des jardins familiaux ou encore la participation à l'élaboration et à la réalisation de sentiers pédagogiques...

Le centre de loisirs dispose d'infrastructures variées telles que la garderie, le gymnase, la salle des fêtes, le parcours vitae... depuis peu, du terrain multisports, des aires de jeux et prochainement la médiathèque.

Le centre est animé par une équipe pluridisciplinaire composée de personnels d'animation possédant le CAP petite enfance ou encore titulaires de diplômes sportifs.

Toutes les conditions sont réunies pour mener à bien ce projet sur de bonnes bases.

Pandémie grippale

La commune, comme toutes les autres collectivités territoriales, a été invitée à établir un plan de continuité prévoyant l'organisation des services dans le cas d'une contagion importante de la grippe A sur le territoire communal.

L'achat de masques, de solutions hydro alcoolique et de produits virucides pour l'entretien des locaux a été effectué.

La fermeture éventuelle de classes ou écoles est décidée par le Préfet. Concernant les différents services communaux, c'est le Maire en collaboration avec le service de protection civile de la préfecture qui optera pour le maintien ou non de ceux-ci.

Rentrée scolaire

La commune maintient ses effectifs pour cette rentrée 2009. Les enfants comme les enseignants situés au groupe scolaire de la Varonne sont rentrés dans des conditions matérielles optimales suite au remplacement de toutes les fenêtres et portes des classes de maternelle et de primaire. Les enfants de maternelle sont au nombre de 70 et les classes de primaire regroupent 132 élèves (en 2008, respectivement 81 et 125).

L'arrivée d'environ 200 militaires, représentant 60 à 70 familles, n'a pas pesé particulièrement sur les effectifs et l'ouverture d'une classe supplémentaire n'a pas été nécessaire.

Téléthon (4 et 5 décembre). ou en sommes nous ?

La deuxième réunion d'organisation s'est tenue le 26 septembre en Mairie, des projets sont à l'étude, certains doivent être confirmés durant le mois d'octobre.

Ce qui est sûr :

Le vendredi soir un tournoi de foot « ado » au gymnase sera organisé conjointement par les jeunes sapeurs pompiers et le 1^{er} RA.



Le samedi, Randonnée pédestre et VTT sur le même parcours, entre 5 et 10 km, à préciser.

En option, des contacts sont engagés avec les sections tir à l'arc et tennis de table.

L'idée de promenade en calèche et poney est retenue, il nous faut obtenir l'accord

des personnes concernées.

Il y aura deux buvettes à proximité des lieux d'activité.

Toutes ces manifestations doivent être encadrées. Au minimum une dizaine de personnes sont nécessaires au bon fonctionnement. L'équipe d'organisation fait appel à la générosité des Bourignais pour cette noble cause.

**OBJECTIF ; Faire mieux qu'en 2008,
MOBILISONS NOUS**

**Contact en Mairie ou Pascal BANDI
Tél. 03 84 23 16 71**

La prochaine réunion se tiendra le samedi 24 octobre à 11 h en Mairie, VENEZ NOMBREUX.

BIBLIOTHEQUE - spectacle

La commune de Bourogne par l'intermédiaire de sa bibliothèque a le plaisir d'inviter les classes de Bourogne à un spectacle haut en couleur.

Ce spectacle rentre dans la programmation de la 10^{ème} édition du festival Conte & Compagnies, à l'initiative du Conseil général du Territoire de Belfort en partenariat avec la commune de Bourogne.

La bibliothèque a choisi de vous faire découvrir la compagnie Ladon (Burkina Faso), lors d'une représentation qui nous promet un grand moment de rencontre et de convivialité où se mêlent conte, théâtre, danse, musique et chant.



Singo et Sipalogo par la compagnie Ladon

Représentation pour les scolaires le mardi 20 octobre à 14 h au Foyer Rural.

Ce spectacle est destiné aux enfants de maternelle moyenne/grande section jusqu'au CM2..

La parole a des saveurs. La parole a des odeurs. La parole est comme de l'eau versée, elle ne se ramasse jamais !

Il y a longtemps, très très longtemps, si longtemps de cela que plus personne ne s'en rappelle encore, sauf Zaanga le grand arbre qui avait tout vu et tout entendu de Singo et de Sipalogo. Ce nouveau spectacle est un voyage dans deux univers qui sont des éléments essentiels de la vie. Rire ensemble pour apprendre, apprendre en riant dans un plaisir de convivialité, toujours renouvelé où théâtre, danse, musique et chant s'entrelacent pour laisser la parole fuser !



La compagnie Ladon est un projet artistique et professionnel impulsé par Mahamoudou Tapsoba, Yacouba Koné, Joseph Kaboré. Après une expérience commune dans la Compagnie Feeren, ils décident de concilier leurs atouts professionnels dans le but d'œuvrer beaucoup plus en direction de l'enfance et de la jeunesse. La vie est faite de rencontres, d'échange, de collaboration et de partage tout simplement.

HEURE DU CONTE POUR TOUTES PETITES OREILLES

A 10H00

SEANCES OUVERTES SEULEMENT AUX ASSISTANTES MATERNELLES



LE MARDI 15 SEPTEMBRE

LE MARDI 13 OCTOBRE

LE MARDI 17 NOVEMBRE

LE MARDI 15 DECEMBRE

HEURE DU CONTE POUR TOUTES PETITES OREILLES

A 15H00

POUR LES ENFANTS NON SCOLARISES L'APRES-MIDI.

SEANCES OUVERTES AUX PARENTS, GRANDS-PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES.

LE MARDI 22 SEPTEMBRE

LE MARDI 27 OCTOBRE

LE MARDI 24 NOVEMBRE

LE MARDI 22 DECEMBRE



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU INSCRIPTIONS, CONTACTEZ AUDREY A LA BIBLIOTHEQUE AU 03.84.54.13.19.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BOUROGNE

Tél. 03 84 54 13 19

Abonnement annuel à partir de la date d'inscription :

Jeunes de moins de 18 ans : 3 €

Adultes : 5 €

Les livres sont empruntés pour 1 mois

Horaires d'ouverture :

Mercredi 9h00 - 12h00

14h00 - 18h00

Vendredi 16h30 - 19h00

Samedi 9h00 - 12h00



La vie de la commune

BIENVENUE A BOUROGNE

Un nouveau chef de corps au 1^{er} RA

Le lieutenant-colonel Jean-Armel SENTIS.

Après 3 ans de scolarité et l'obtention d'un diplôme d'ingénieur à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr (1987-1990), il effectue une année d'application à Draguignan dans l'artillerie où il étudie les procédures de l'artillerie sol-sol, pour finalement se spécialiser sur le lance-roquettes multiples. Sa carrière est ensuite marquée par trois dominantes :

L'emploi :

Chef de section, puis officier adjoint dans une batterie LRM à Haguenau de 1991 à 1994, il participe aux expérimentations

- manœuvre du LRM.
- mise en œuvre du système de traitement des données ATLAS.

Commandant d'une batterie LRM de 1996 à 1998 à Bourogne, il inaugure la professionnalisation au sein du 74^{ème} puis du 1^{er} régiment d'artillerie. Il retourne enfin à Bourogne de 2003 à 2006 comme chef du bureau opérations instruction, il y effectue une mission de maintien de la paix en Bosnie à Mostar au bureau planification.

La formation :

Il est instructeur auprès des jeunes officiers entre 1994 et 1996 à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, puis des lieutenants d'artillerie de 1998 à 2000 et enfin des capitaines d'artillerie en 2001.

La prospective :

Chef de section LRM au sein de la direction des études et de la prospective de l'artillerie de 2001 à 2002, il y est revenu en 2006 comme chef du bureau appui indirect.

Successivement diplômé puis breveté d'état-major, il a suivi le cours interarmées de défense. Chevalier de la Légion d'honneur, le lieutenant-colonel Sentis est marié et père de six enfants. Le régiment participera aux cérémonies du 11 novembre à Montbéliard et dans les communes en partenariat avec les unités du régiment, à cette occasion un détachement de la BCS sera présent à Bourogne.



Evénement exceptionnel



Bienvenu à Arthur, né le 4 octobre 2009, qui a décidé d'être un bourignais pure souche puisqu'il est né à domicile, rue de Belfort. Cela n'était pas arrivé depuis 39 ans dans notre village ! Félicitations aux parents et beaucoup de bonheur à Arthur.

Nouveau commerce



Nouvelle association

Bourogne est heureux d'accueillir une nouvelle association, le Cercle Aquariophile de l'Aire Urbaine (C2AU) qui sera en principe basé à l'ancien foyer rural (salle en sous sol). La conformité sécurité de cette salle doit être confirmée.



Un institut d'esthétique « la beauté au naturel » vient d'ouvrir ses portes au 30, rue de Belfort à Bourogne.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Madame Hélène DREWNOWICZ qui vous ouvre ses portes du mardi au vendredi de 10 h à 18 h non stop et le lundi et samedi sur rendez-vous. Tél. 03 84 54 37 81

Mairie

Nature et tradition Animation du village

Nouveau sur Bourogne : Le troc plantes organisée par la municipalité s'est tenu samedi 3 et dimanche 4 octobre de 9 h à 12 h. La manifestation est basée sur le principe du libre échange à but non lucratif. Les habitants de Bourogne (et d'ailleurs) sont invités à venir échanger leurs essences (plantes d'intérieur, d'extérieur et aquatique). Le samedi chacun dépose dès 9 h aux

ateliers municipaux ses plantes ou boutures avec le nom botanique et si possible la couleur. Il reçoit en échange un ticket indiquant le nombre de plantes déposées. Le lendemain chacun muni de son bon d'échange peut faire son choix. La première édition a suscité un intérêt certain, rendez vous à l'année prochaine, même époque.

Aide à la coloration de façades



Ce dispositif est destiné à améliorer le cadre de vie du village. Trois dossiers ont été instruits. Concernant le choix des couleurs, une palette élaborée par le service des Bâtiments de France est à disposition en Mairie. Un catalogue des plantations recommandées pour les clôtures est également disponible. Pour plus d'information, la commission municipale « urbanisme » est à votre service.

Passeports biométriques

Depuis le 09 juin de cette année, le secrétariat de Mairie de Bourogne n'est plus en mesure de traiter les nouvelles demandes de passeports, devenus biométriques.

Dix communes du Territoire de Belfort ont été équipées à cet effet et en ont désormais la charge ; la Mairie de GRANDVILLARS étant la plus proche pour nous.

Il vous sera réclamé :

- l'imprimé de demande Cerfa, toujours récupérable auprès de votre Mairie,
- deux photographies couleurs aux normes en vigueur,
- votre passeport périmé ou à remplacer,
- votre carte d'identité en cours de validité,

- l'original d'un justificatif de domicile récent,
- la copie intégrale de votre acte de naissance (établie par la Mairie du lieu de naissance)
- des timbres fiscaux (vendus auprès des bureaux de tabac) :
 - 20 € pour un mineur de moins de 15 ans.
 - 45 € pour un mineur de 15 ans et plus
 - 89 € pour un majeur.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser au :

Secrétariat de la Mairie de GRANDVILLARS (90600), 9 rue Kléber - Tél. 03 84 27 80 34

Mini-motos & mini-quads

• Depuis le 2 juin 2009 et ce avant le 3 décembre prochain, tous les propriétaires de mini-motos et mini-quads (cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles ou quadricycles à moteur) dont la vitesse est supérieure à 25 km/h et la circulation interdite sur la voie publique tels que (PEEWEEES, DIRT BIKES, POKET, PIT BIKES, QUAD LEGERS...) devront effectuer une déclaration auprès du Ministère de l'Intérieur.

• Le formulaire de cette déclaration peut être téléchargé sur internet www.mon.service-public.fr ou récupéré auprès de la préfecture de Belfort.

• Une fois renseigné et signé, cet imprimé ainsi que les copies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, devront être envoyés au Ministère de l'Intérieur :

- par voie électronique sur mon.service-public.fr (en scannant les pièces justificatives)

- ou par voie postale à : **Ministère de l'Intérieur (SG-DMAT-SDCSR-BSRR), place Beauvau 75800 PARIS CEDEX 08**

• Cette déclaration devra être modifiée pour tout changement d'état civil ou d'adresse ou toute cession, vente, destruction ou vol du véhicule.

ATTENTION :

Le numéro d'identification qui sera attribué lors de cette déclaration ne pourra être considéré comme un numéro d'immatriculation et n'autorisera nullement à circuler sur la voie publique (amende de 1 500 euros). Si aucune démarche n'est effectuée, les propriétaires de ces véhicules pourront se voir infliger une amende de 135 euros.



brèves

LES AFFOUAGES

La difficulté de faire respecter le règlement d'affouage nous conduit cette année à procéder d'une autre manière.

Un bûcheron façonnera les stères qui seront vendus à tous les particuliers de Bourogne qui le désireront.

La prise de commande se fera en Mairie selon le volume disponible. Le prix du stère sera établi dès que nous aurons tous les devis des bûcherons contactés.

Le Conseil Municipal examinera les mesures possibles à mettre en oeuvre pour éventuellement rétablir l'affouage des particuliers en 2011, sur des bases maîtrisées.

SONDAGE ÉCLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT LA VIGNE

Certains habitants du lotissement s'étaient plaints de nuisances lumineuses issues de l'éclairage public. Un sondage a été organisé. Une nette majorité se dégage pour le maintien de l'éclairage actuel.

A cette occasion, des remarques ont été formulées. Elle seront étudiées (plages horaires notamment).

TÉLÉALARME

Les personnes vivant seules ou handicapées peuvent bénéficier d'un système de téléalarme.

C'est un service qui permet d'alerter les secours d'urgence en cas de chutes, malaises... Dans le cas où ce service vous intéresse, vous pouvez prendre rendez-vous à votre domicile avec les services de La Maison de l'autonomie du Conseil général au 03 70 04 89 45.

SOLIDARITÉ ACTION SUD

Nous rappelons que cette association livre des repas à domicile sur demande. L'inscription est de 6€ et le prix du repas est de 10,80€. Sur ce montant, la commune prend en charge 3€ pour les personnes non imposables. Contact : 03 84 36 34 22 de 8h30 à 9h45

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS,

En raison de la difficulté de répertorier tous les nouveaux arrivants, l'accueil prévu initialement fin août est reporté au 21 novembre à 10 h 30 en mairie. Nous invitons les nouveaux habitants de 2008-2009 à se faire connaître en mairie ou via le site internet :

www.bourogne.fr.

La vie des associations

LE FRAC COMMUNIQUE PROGRAMMATION

En 2009

Le 25 octobre, la section radio club organise une bourse au matériel au foyer rural, avis aux amateurs.

BOURSE AUX MATERIELS
de la section radio-club

25 octobre 2009 de 10 h à 18 h

matériels radio-amateur
matériels cibi
matériels informatique

Dépôt matériels le 25 octobre 2009
de 8 h à 9 h

entrée gratuite avec restauration
possible sur réservation
tél. 06 07 35 16 96



Les samedi 14 et dimanche 15 novembre, se déroulera le 23^{ème} AUTOMNE DES ART LOCAUX où sont exposés et vendus des travaux d'artisanat divers réalisés selon différentes techniques originales.



Le samedi 19 décembre à 17 h, pour le NOËL DES ENFANTS et des plus grands, spectacle de cirque avec les frères Panini de la compagnie ILYA.



et 2010...

Du samedi 30 janvier au dimanche 7 février aura lieu la 15^{ème} exposition peinture sculpture où une douzaine d'artistes de la région présenteront leurs œuvres.

Le samedi 13 mars, le carnaval des enfants sur le thème «un après-midi au jardin fleuri» avec son traditionnel défilé dans les rues suivi d'un goûter pour les enfants et d'une fraca-boum.



Le vendredi 26 mars à 20 h 30, soirée théâtre avec «Parfum et suspensions» joué par la compagnie du Grammont.

Vendredi 23 avril à 20 h 30 nous rendons hommage à Jacques Brel avec un concert acoustique proposé par Claude Meyer accompagné au piano, à la contrebasse et à l'accordéon.

Samedi 15 et dimanche 16 mai exposition peinture pendant laquelle les travaux annuels des sections art plastique adultes et enfants du FR&AC seront exposés.



Samedi 29 mai : «Fête du FR&AC» cette manifestation est destinée à faire connaître et découvrir le FR&AC et ses sections, le tout accompagné de multiples surprises.

L'Espace multimédia gantner met à votre disposition en accès libre une vingtaine d'ordinateurs (Mac et PC) pour vos différents travaux : traitement de l'image, de la vidéo, du texte ou recherches sur internet.

Fonds Documentaire :

en vous acquittant du droit d'inscription de 30 € - somme qui vous est reversée quand vous décidez d'arrêter l'abonnement - vous pouvez emprunter pour une durée de quatre semaines, 7 documents au choix.

Catalogue consultable sur Internet : <http://espacegantner.cg90.fr>

L'ART-RÉCRÉ A PARTIR DE 7 ANS
CHAQUE MERCREDI À PARTIR DU 7 OCTOBRE
DE 14H30 À 16H
GRATUIT - PLACES LIMITÉES À 10 ENFANTS



Autour de son tout nouveau fonds jeunesse, constitué de livres destinés à faire découvrir l'art aux enfants, des activités sont régulièrement proposées à l'Espace multimédia gantner.

Chaque mercredi à 14 h 30, une animation est organisée pour les enfants et leurs parents autour de ces livres et en écho à l'actualité du lieu.

Contacts

clemence.girard@cg90.fr
fabien.velasquez@cg90.fr

LES JEUDIS DE L'ESPACE

LE DERNIER JEUDI DE CHAQUE MOIS DE 17H À 20H
DÉCOUVERTE DE L'ORDINATEUR ET CRÉATION MULTIMÉDIA

Cette initiation vous permet de vous familiariser progressivement avec l'utilisation d'un ordinateur et la navigation sur Internet, puis de poursuivre votre exploration du multimédia.

Pré requis : aucun

Contact

vincent.marguet@cg90.fr

L'Espace multimédia gantner est une antenne de la Médiathèque départementale de prêt. Service du Conseil général du Territoire de Belfort, il est également labellisé Espace Culturel Multimédia, soutenu par le Ministère de la Culture et de la Communication, la Direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté, et la Commune de Bourogne.

CONCERT

DIMANCHE 8 NOVEMBRE _ 17 HEURES
FRANCK BRETSCHNEIDER

Fondateur avec Carsten Nicolai (Alva Noto) et Olaf Bender, de l'incontournable label Raster Noton, Franck Bretschneider est également musicien et vidéaste.

Sa musique isole et distille des éléments sonores digitaux (cliquetis, boucles rythmiques, basse fréquence, bug électronique...) pour n'en donner que la substantifique moelle.

Ses concerts sont accompagnés par son sublime travail graphique qui donne véritablement à voir sa musique.

Une expérience sonore et visuelle à ne rater sous aucun prétexte.

www.frankbretschneider.de
www.raster-noton.net

FILM

DIMANCHE 15 NOVEMBRE _ 17 HEURES
LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Depuis 2000, la médiathèque départementale relaie, sur le Territoire de Belfort, en novembre, le Mois du film documentaire qui fête cette année sa dixième édition. L'occasion de mettre en valeur son fonds de vidéos et le réseau des médiathèques du département.

L'Espace multimédia gantner accueillera à cette occasion :

1946, Automne allemand (1946, Herbst in Deutschland)
de Michaël Gaumnitz - 2009 - 1h 17min.

L'AGENDA

OCTOBRE

Samedi 3 octobre à 17 heures
GAMEBOY PARTY Atelier 8 bits
Créer de la musique avec une gameboy

Samedi 3 octobre à 22 heures
DUBMOOD VS FACTEUR +
DEDLAY_GAMEBOYADDICT
Concert à La Poudrière (Belfort)

Jeudi 15 octobre
PODCAST
En quoi les avant gardes des années 20
annoncent- elles le multimédia ?
No 6 Marcel Duchamp par Michel Giroud

NOVEMBRE

Dimanche 8 novembre à 17 heures
FRANCK BRETSCHNEIDER
Concert

Dimanche 15 novembre à 17 heures
UN AUTOMNE ALLEMAND DE M.
GAUMITZ
Projection

Jeudi 19 novembre
PODCAST
Second Life _ Entretien avec Margherita
Balzerani

DÉCEMBRE

Dimanche 6 décembre à 17 heures
LE PONT SONORE BELJU + GÉOPHONIE
DE LA CREUSE
Concert

Jeudi 17 décembre
PODCAST
« Archive » : Wolf Vostell (1932-1998)

La vie des associations

Raid Aventure du Lion L'Union des Jeunes Sportifs de Bourogne nous rapportent leur expérience

Le RAID AVENTURE DU LION est une expérience formidable ouverte à tous. Cette aventure de deux jours, nous a permis de nous évader dans une ambiance qui combine convivialité et sportivité.

Les 4 membres de l'équipe ont eu un immense plaisir et surtout une immense fierté d'avoir participé et d'avoir réussi à terminer cette édition 2009, malgré le résultat des courses : 25^{ème} sur 28. NOUS NE SOMMES PAS DERNIERS !

Malgré ce score qui pourrait être décevant pour certains, il est très appréciable pour l'équipe car nous n'avons pas abandonné et les souvenirs que nous garderons de ce week-end est le seul résultat qui compte.

Nous avons parcouru, par l'intermédiaire de 4 circuits différents, 80 kilomètres de vélo, nous faisant découvrir un patrimoine du Territoire de Belfort qu'on ne connaissait pas ou peu, comme des chemins passant autour du lac du Malsaucy, dans la forêt d'Evette-Salbert et de Sermamagny ou encore dans le Fort Dorsner à Giromagny où l'épreuve de tir à l'arc ainsi que l'épreuve de spéléologie se sont déroulées.

Durant les circuits qui nous étaient proposés de suivre avec l'aide d'une carte, nous avons des épreuves à effectuer qui nous ont fait passer des moments sportifs et intellectuels des plus agréables tel que le hand bike, le parcours du combattant, le canoë ... ou encore les tests de culture générale à thème (montagne, sport, sécurité routière...).

Aussi, nous avons été très honorés de porter les tenues jaune et bleu de Bourogne confectionnées spécialement pour l'évènement qui nous distinguent des autres équipes.

C'est pourquoi, nous tenons à dire un grand merci à toute l'équipe du Conseil Municipal pour cette aventure. Nous espérons qu'une équipe de Bourogne sera présente pour l'édition 2010.



C'est reparti avec les Galopins...

Avec la rentrée scolaire, c'est aussi la rentrée des associations. C'est avec bonne humeur que tous les membres de l'association « Les Galopins » se sont réunis début septembre afin de discuter des projets pour cette nouvelle année.

Depuis plus de 10 ans, l'association « Les Galopins » organise différentes manifestations, avec toujours comme but d'améliorer la qualité de vie des enfants de Bourogne.

Comme les années précédentes, l'année 2009/2010 promet d'être animée :

- Participation au « Marché du Monde » avec l'organisation de jeux du monde.
- Passage de St Nicolas et rassemblement au centre du village pour un goûter digne de St Nicolas
- Loto des enfants
- Grand Marché aux puces
- Journée environnement (ramassage de déchets, atelier recyclage ...)
- Atelier Gourmandise & Cie.
- Grande journée Jeux (jeux d'équipe, pique-nique, jeux de kermesse...).

D'autres projets sont encore à l'étude, le programme sera finalisé sur le mois d'octobre.

Si vous souhaitez vous investir pour les enfants, si vous avez des idées de projets, l'association est prête à vous accueillir. N'hésitez pas à contacter les personnes ci-dessous :

Présidente : Corinne Bassi (03 84 56 47 28)
Trésorière : Anne Wolffhugel (03 84 54 13 78)
Secrétaire : Monique Desprez (03 84 23 55 77)



Week-end carnassiers



Organisé par AAPPMA BOUROGNE
24 & 25 octobre 2009
Etang du lamponot à BOUROGNE

LOTS AU PLUS GROS

<input type="checkbox"/> Perches	• 1 seule gaule
<input type="checkbox"/> Sandres	• Ouverture :
<input type="checkbox"/> Brochets	7 h 30 – 11 h 15
<input type="checkbox"/> Silure Prises illimitées	13 h 00 – 17 h 00

les 2 journées	23 €
le samedi	16 €
le dimanche	10 €

Amorçage autorisé seulement au départ de l'ouverture
Bourriche obligatoire

BUFFET / REPAS CHAUDS / BUVETTE



TOUS HANDBALLEURS !

Venez découvrir un sport où la France est championne olympique et championne du monde !
N'hésitez pas à participer à un entraînement sans engagement.

Pour tout renseignement :
Monique Desprez
Tél. 03 84 23 55 77

- Equipe Ecole de hand mixte (nés de 2000 à 2003)
Entraînement le vendredi de 18h30 à 19h45
Gymnase de Bourogne
Entraîneurs : Laure Campardon et Monique Desprez
- Equipe -12 ans mixte (nés en 1998 et 1999)
Entraînements : se renseigner
Entraîneurs : Pierre Portherat et Damien Toussaint
- Equipe -14 ans fille (nées en 1996 et 1997)
Entraînement le vendredi de 18h30 à 20h00
Gymnase de Grandvillars
Entraîneur : Aurélie Guinder et Lucie Carrara
- Equipe -16 ans fille (nées en 1994 et 1995)
Entraînement le mardi de 18h00 à 19h45 - Bourogne
le jeudi de 18h45 à 20h30
Grandvillars
Entraîneurs : Katya Saint-Voirin et Patrick Péchin
- Equipe Senior féminine
Entraînement le mardi de 20h à 21h30 - Bourogne
le vendredi de 20h00 à 22h
Grandvillars
Entraîneurs : Sullivan Giros et Sandrine Marmet

BARAKA-LAO fête les 10 ans du jumelage

Après être allé fêter les 10 ans de jumelage dans le village de Lao en mars dernier, l'association Baraka Lao a convié la population et ses amis burkinabé à une journée festive le 14 juin. Après un défilé musical dans les rues de Bourogne, tout le monde s'est retrouvé « rue de la Varonne » pour un pique-nique musical et dansant. L'après midi a été agrémenté de jeux, tresses africaines, projection d'une rétrospective de ces 10 années de jumelage. Un lâcher de ballons aux couleurs du Burkina a clos la journée. Cette année encore, Baraka-Lao va continuer à soutenir le développement de Lao. Des chantiers

sont en projet ; notamment le remplacement de la pompe à eau qui dessert tout le secteur de l'école, la sécurisation des puits. Une aide financière aux fournitures scolaires sera une nouvelle fois nécessaire. L'effectif ne cesse d'accroître tous les ans : le cap des 300 élèves (pour 6 classes) devrait être dépassé à la prochaine rentrée.

Toute personne intéressée pour rejoindre l'association, peut prendre contact avec Francis

Poirat (06 85 30 84 89) ou par mail à baraka-lao@orange.fr



La vie des associations

ECOVIGIE travaille sur plusieurs dossiers,

En tout premier lieu :

- Le PPRT de Bourogne, dernière réunion de bureau le mercredi 2 septembre ou a été abordé le contenu des réponses d'antargaz, et l'attente de chiffrage précis de la part de la CAB en ce qui concerne certain coût non pris en compte par l'état et de l'expert mandaté par la commune pour connaître le coût d'un déménagement du site. Le bureau est dans l'attente également de la prochaine réunion avec Mr le Préfet.

Second dossier :

- Les désagréments engendrés par le bruit de l'usine d'incinération : un rendez-vous a eu lieu le 16 septembre à 17h00 avec M. FEURTEY, vice président. A l'ordre du jour de cette entrevue : Qui peut on joindre lors d'un incident ? Pourquoi une telle nuisance ? Quelles sont les mesures prises ? Des explications nous ont été fournies, vous aurez sur le bulletin ECOVIGIE à venir, l'intégralité

des réponses. Notez que la commission CLIS s'est réunie le 22 septembre à 10 h 30, ECOVIGIE était présente.

Dernier dossier :

- Le non respect du PPRI (Plan de Prévention des risques d'Inondation de la Bourbeuse) à la demande de riverains, ECOVIGIE prend en charge une partie de ce dossier en parallèle de la Mairie.



TTT- SUITE ET FIN ; de source municipale, l'entreprise TTT ne pourra pas s'installer sur la zone «Bourogne/Morvillars». Cette décision est définitive. Les actions communes menées par ECOVIGIE et les municipalités concernées ont été payantes.

Jeunes Sapeurs-Pompiers

Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers recrute des jeunes filles et garçons de 13 ans révolus pour devenir sapeurs-pompiers volontaires.

Vous souhaitez apprendre les gestes de secourisme, de lutte contre les incendies ainsi que les notions de base de notre République.

Vous êtes sportif, en bonne santé et ayant un niveau scolaire satisfaisant.

Merci de nous envoyer une lettre de motivation à : Association des JSP - Centre de Secours
ZAC des Tourelles - 90120 MORVILLARS.

Nos prochaines manifestations :

- 1^{er} novembre - vente du calendrier 2010
- 16 janvier - tournoi de foot en salle au gymnase de Morvillars
- 30 janvier 2010 - loto
- juin 2010 - congrès départemental et portes ouvertes.



Clin d'œil



*Vu quelque part en France !
Un nouveau type de câble téléphonique très solide
a été mis au point. Il est destiné à supporter les
poteaux défailants et d'éviter ainsi les accidents.*

*Après examen,
Bourgogne n'est
pas concerné.
Les poteaux sont verticaux et robustes.*



A tous ceux qui sont nés avant 1940...

Nous sommes des survivants, des rescapés !

Nous sommes nés avant la télévision, avant la pénicilline, avant les produits surgelés, les verres de contact, la vidéo et le magnétoscope et avant la pilule.

Nous étions là avant les radars, les cartes de crédit, la bombe atomique, le rayon laser, avant le stylo à bille, avant les lave-vaisselle, les congélateurs, les couvertures chauffantes, avant la climatisation, avant les chemises sans repassage et avant que l'homme ne marche sur la Lune. Nous, nous nous sommes mariés avant de vivre ensemble !

La vie en communauté se passait au couvent. La « fast food » pour les Anglais était un menu de carême et un « Big Mac » un grand manteau de pluie. Il n'y avait pas de mari au foyer, pas de congé parental, pas de télécopie ni de courrier électronique.

Nous datons de l'ère d'avant les HLM et d'avant les « Pampers ». Nous n'avions jamais entendu parler de modulation de fréquence, de cœur artificiel, de transplant, de machine à écrire électrique, ni vu de jeunes gens portant une boucle d'oreille !

Pour nous, un ordinateur était quelqu'un qui conférait un ordre ecclésiastique, une puce était

un parasite et une souris était de la nourriture de chat.

Les paraboles se trouvaient dans La Bible, pas sur les toits. Un site était un point de vue panoramique, un CD ROM nous aurait fait penser à une boisson américaine, un joint empêchait un robinet de goutter, l'herbe était pour les vaches et une cassette servait à ranger les bijoux.

Un téléphone cellulaire aurait été installé dans un pénitencier !

Le rock était une matière géologique, un gai était quelqu'un qui faisait rire et « made in Taïwan » était de l'exotisme...

Mais nous étions sans doute une bonne cuvée, robuste et vivace, quand on songe à tous les changements qui ont bouleversé le monde et à tous les ajustements que nous avons su négocier. Pas étonnant que nous nous sentions parfois sûrs de nous et fiers d'avoir su sauter le fossé entre nous et la génération d'aujourd'hui.

D'ailleurs, nous sommes prêts à recevoir quelques euros par courrier électronique ! Grâce soit rendue à Dieu, nous sommes toujours là.

Nous sommes après tout d'un bon cru !

Infos pratiques

OPTIMO, vos déplacements simplifiés

Pour bénéficier des services Optymo, il suffit de demander gratuitement le Pass Optymo qui vous permet d'obtenir les meilleurs tarifs.

Pour les personnes ne souhaitant pas bénéficier du Pass Optymo ou étant de passage dans le Territoire, des tickets de bus (hors transports scolaires) sont disponibles à l'Espace Optymo ou dans les Relais Optymo :

Tickets Jour, Hebdo ou 10 voyages, selon vos besoins.

Rendez-vous au relais le plus proche de chez vous :

le Tabac Masini

Les services disponibles dans votre commune, à **BOUROGNE**:

Lignes 3, 30-31, TAD EST et SUD AGGLO, PMR, Transports Scolaires

Besoin d'en savoir plus...

Espace Optymo – 13 rue Madrid
90000 BELFORT

Tél. 03 84 21 08 08 – www.optymo.fr



NUMÉROS UTILES

En cas d'urgence ou si vous êtes témoin d'un accident, donnez l'alerte :

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
N° EUROPEEN	112

DOCTEURS

Sylvie ROBERT
2 bis rue du Pâquis
Tél. 03 84 23 53 23

Paul EISENZIMMER
1 bis rue du Moulin
Tél. 03 84 27 85 60

Pharmacie LEFEBVRE
2 rue de Delle
Tél. 03 84 27 72 16

MÉDECIN DE GARDE 3966
pendant la fermeture
des cabinets médicaux, la nuit,
le week-end et les jours fériés
mais pas en cas d'urgence (le 15)

CABINET D'INFIRMERIE

1 bis rue du Moulin
Tél. 03 84 54 17 22
Mmes BEHRA et CZAPLEWSKI

Carnet

Naissances

- 20.04.2009 **JACQUOT Mathis**,
1 allée des Vendanges

- 01.05.2009 **LATRECH-
FALBRIARD Sarah**, 1 rue Haute

- 02.05.2009 **CASIER-
ORTOLLAND Enzo**,
5 rue de la Treille

- 29.05.2009 **ALDEA Yanis**,
1 rue Haute

- 07.06.2009 **SAGE Nathan**,
8 rue des Vignerons

- 08.07.2009 **DE SY Loucas**,
4 rue Chopin

- 04.08.2009 **FRISONI Eva**,
37 bis rue de la Gare

- 30.08.2009 **GAMBARDELLO
Livio**, 18 ter rue de Belfort

- 04.09.2009 **BAPICOT Maïa**,
7 impasse des Pins

- 08.09.2009 **BOCHET Soélie**,
19 rue de Belfort

Mariages

30.05.2009 **FASCINA Grégory &
LOPEZ Virginie**,
28 rue de Delle

04.07.2009 **RINGENBACH
Michaël & BOHEME Gwenaëlle**,
19 rue Thomas

01.08.2009 **GILLES Olivier &
BONIN Sophie**,
16 rue Bernardot

Décès

13.06.2009 **PFLIEGER
Bernard**, 10 rue Chopin

02.07.2009 **JACQUEMIN
Corinne**, 42 rue de Belfort

09.08.2009 **CLOR Jean-Louis**,
10 rue de la Baie